

ACTE D'ENGAGEMENT

Objet de la consultation :

IMPRESSION DES SUPPORTS :
Carte touristique Alsace
Blocs-carte A3 recto/verso

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES :

LE VENDREDI 27 JANVIER 2023 A 12H00 AUX DEUX ADRESSES SUIVANTES :

caroline.kieffer@adt.alsace

veronique.loecken@adt.alsace



NOM ET ADRESSE OFFICIELLE DE L'ORGANISME

ALSACE DESTINATION TOURISME (ADT)

Hôtel de la Collectivité européenne d'Alsace

1 Place du Quartier Blanc – 67964 Strasbourg Cedex 9

CONTACT

Caroline KIEFFER

caroline.kieffer@adt.alsace – 03 88 15 45 96

Représentant de la personne contractante

Madame la Présidente d'Alsace Destination Tourisme

ARTICLE 1 – CONTRACTANT

Je soussigné :

NOM et Prénom :

A compléter au choix selon la nature de l'entreprise

Agissant en mon nom personnel

Domicilié à :

Téléphone :

Ou :

Agissant pour le nom et pour le compte de la Société (1)

Raison sociale :

Au capital de :

Ayant son siège à :

Téléphone :

Immatriculé(e) à l'INSEE :

- N° d'identité d'établissement (SIRET) :

- Code d'activité économique principale (APE) :

- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés (2) :

(1) intitulé complet et forme juridique de la société

(2) remplacer, s'il y a lieu, « registre du commerce et des sociétés » par « répertoire des métiers »

Après avoir pris connaissance du cahier des charges (CDC) et des documents qui y sont mentionnés :

- Je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions du CDC et des documents qui y sont mentionnés, à effectuer les prestations demandées.
- Je m'engage (j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres précisée en page de garde du CDC.

ARTICLE 2 - PRIX

Les prix généraux ainsi que les exemples de prestations chiffrées doivent figurer dans le bordereau des prix et dans la proposition tarifaire détaillée, que les candidats rédigeront et joindront au présent acte d'engagement.

Ils seront élaborés conformément aux instructions figurant dans le CDC et ses annexes.

ARTICLE 3 - DÉLAIS - ÉCHÉANCIER

Les délais estimés de réalisation sont ceux fixés dans le CDC et ses annexes.

ARTICLE 4 - PAIEMENTS

Les modalités de règlement des comptes du marché sont spécifiées au cahier des charges (CDC).

Alsace Destination Tourisme se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

- du compte ouvert au nom de :

- sous le numéro :

- code banque :

code guichet :

clé :

- code IBAN :

code BIC :

- à :

Fait en un seul original

A.....

Le

Signature du candidat

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir Acte d'Engagement

À Strasbourg,

Le

Le représentant légal d'Alsace Destination
Tourisme
Madame la Présidente
Nathalie KALTENBACH